



DÉLIBÉRATION

Place de l'Europe  
39100 DOLE  
Tél. 03.84.79.79.79

Le vingt-huit février deux mille vingt-trois, le Comité Syndical de gestion de la cuisine centrale « La Grande Tablée », s'est réuni à la cuisine centrale, sur la convocation de Madame Nathalie JEANNET, Présidente.

**Référence**

D.23/03

Nombre de délégués en exercice : 20  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants : 14  
Nombre de procuration : 0  
Nombre de délégués votants : 14

**Objet**

Affectation du résultat  
d'exploitation 2022

Date de la convocation : 22 février 2023  
Affiché le :

**Secrétaire de séance**

Alexandre CROT

**Délégués titulaires ou suppléants présents :**

Nathalie JEANNET, Isabelle MANGIN, Catherine DEMORTIER suppléée par Isabelle DELAINE, Cyriel JEANNEAUX suppléée par Marilyne MIRAT, Micheline HENRY, Cyril MILLIER, Céline LABOUROT suppléée par Jean-Yves ROY, Frédéric DRAY, Patricia ANTOINE, Mireille RAUCH, Olivier DEMANDRE, Franck DAVID suppléée par Séverine CALINON, Christine RIOTTE, Alexandre CROT

**Rapporteur**

Nathalie JEANNET

**Délégués absents excusés non représentés :**

Sylvie DUCUGNON, Julie BOITET, Séverine DEVILLE, Chantal TORCK, Justine GRUET, Gwenaëlle TRILLARD

Il est proposé au comité syndical d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du budget du syndicat mixte de La Grande Tablée

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un résultat à affecter de 769 721,68 euros comprenant un résultat de l'exercice 2022 de 183 756,02 euros et un résultat antérieur reporté de 585 965,66 euros sur le budget du syndicat mixte de La Grande Tablée

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AFFECTE** le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022		
Résultat à affecter au 31 12 2022	Excédent Déficit	769 721.68
Excédent Exécution du virement à la section d'investissement Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur : compte R 002)		/  769 721.68
Déficit Déficit à reporter (compte D 002)		/

*Fait à Dole, le 28 février 2023*

*La Présidente*

*Nathalie JEANNET*

